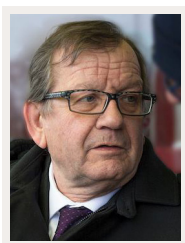




# LES DÉPUTÉS COMMUNISTES MOBILISÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONTRE LES ORDONNANCES MACRON



**Alain  
Bruneel**  
Nord (59)



**Marie-  
George  
Buffet**  
Seine-Saint-  
Denis (93)



**André  
Chassaigne**  
Puy-de-Dôme  
(63)



**Pierre  
Dharréville**  
Bouches  
du-Rhône  
(13)



**Jean-Paul  
Dufrègne**  
Allier (03)



**Elsa  
Faucillon**  
Hauts  
de-Seine  
(92)



**Sébastien  
Jumel**  
Seine-  
Maritime  
(76)



**Jean-Paul  
Lecoq**  
Seine-  
Maritime  
(76)



**Stéphane  
Peu**  
Seine-Saint-  
Denis (93)



**Fabien  
Roussel**  
Nord (59)

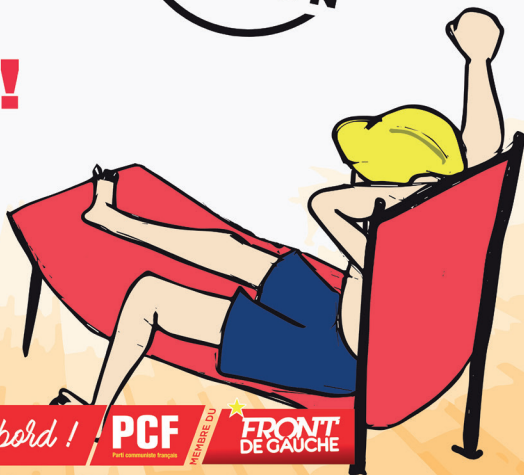


**Hubert Wulfranc**  
Seine-Maritime (76)



# L'ÉTÉ

ÇA N'EST PAS FAIT  
POUR **CASSER**  
LE **CODE**  
**DU TRAVAIL !**



**Casse du CDI, conditions de travail dégradées, baisse des salaires, licenciements facilités, instances du personnel affaiblies... voilà quelques-unes des conséquences gravissimes des ordonnances programmées par Macron. Ce projet, qui s'inscrit dans la continuité de la loi El-Khomri, les Français l'ont déjà rejeté. Mobilisons-nous pour le mettre en échec !**

## **Les députés communistes s'engagent pour :**

- ➔ Un service public de l'emploi profondément transformé avec pour missions l'appui au salarié, la sécurisation de son parcours et une formation professionnelle de qualité.
- ➔ Un pouvoir de contre-propositions des salariés face aux plans de licenciement, moyens financiers à l'appui, pour baisser le coût du capital (les dividendes et les intérêts payés aux banques) et pas le soi-disant coût du travail.
- ➔ La création de fonds régionaux pour l'emploi et la formation, et un fonds national, pour financer dans nos territoires l'octroi de crédits pour des projets respectant des critères sociaux - comme la création d'emplois stables - et environnementaux.

## **Une loi pour une sécurité d'emploi et de formation**

Les communistes proposent de construire un code du travail du XXI<sup>e</sup> siècle pour un nouveau droit à la mobilité et à la sécurité professionnelle des salariés accompagné de nouveaux pouvoirs d'intervention dans les entreprises. C'est le sens de la proposition de loi « pour une sécurité de l'emploi et de la formation » qu'ils ont déposé à l'Assemblée nationale.

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion4413.asp>

